

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0B2 / Noyau 0B2 Gatineau Québec

K1A 0S5 Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Informatics Professional Services Division / Division des services professionnels en informatique
11 Laurier St., / 11, rue Laurier
4C2, Place du Portage
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet				
Functional Services Solicitation No N° de l'invitation			_	
B8926-170500/A	on	002	naı	ment No N° modif.
Client Reference No N° de réfe	áranca du client	Date		
B8926-170500	sterice du chefit	2017		-01
GETS Reference No N° de réfe	érence de SFAG	2017		
PW-\$\$ZM-620-31874	3.0.100 40 02.7.0			
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS	No./N	l° V	ME
620zm.B8926-170500				
Solicitation Closes - at - à 02:00 PM on - le 2017-11-08	L'invitation pre	nd fi	n	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT
F.O.B F.A.B.				
Plant-Usine: Destination:	✓ Other-Autre:			
Address Enquiries to: - Adresse	er toutes questions à:		Bu	yer ld - ld de l'acheteur
St-Jean Valois, Joanne			620	0zm
Telephone No N° de téléphone	9	FAX	No.	N° de FAX
(873) 469-4945 ()		(819)	95	56-1156
Destination - of Goods, Services Destination - des biens, service				

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée

Vendor/Firm Name and Address	•
Raison sociale et adresse du fournisseur/d	e l'entrepreneur
Talanhana Na - Nº da tálánhana	
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur	
· ·	
Name and title of person authorized to sign (type or print)	on behalf of Vendor/Firm
Nom et titre de la personne autorisée à sign	ner au nom du fournisseur/
de l'entrepreneur (taper ou écrire en caract	ères d'imprimerie)
Signature	Date

Delivery Offered - Livraison proposée



Amd. No – N° de la modif. 002 Buyer ID – Id de l'acheteur 620ZM

Client Ref. No. – N° de réf. De client B8926-170500 File No. – N° du dossier 620ZM-B8926-170500 CCC No./ N° CCC - FMS No/ N° VME

MODIFICATION À L'INVITATION 002

Cette modification a été soulevé afin de:

- 1. Fournir des réponses aux questions des soumissionnaires concernant cette invitation, et
- 2. Modifier la Demande de proposition (DP) tel que détaillé à l'appendice A-2 ci-dessous.

QUESTIONS:

Question No. 1:

Pour RTC16, pour le rôle de spécialiste en continuité des activités et reprise après sinistre – Niveau 3, pourriez-vous confirmer que pour obtenir le nombre maximum de points (plateformes 3+), faire la preuve d'une expérience dans la prestation de conseils et d'orientation dans le domaine de la continuité TI pour les systèmes GI-TI peut-il concerner plusieurs fois la même plateforme (p. ex. Oracle pour deux projets distincts et SQL pour deux autres projets distincts?)

Réponse Nº. 1:

Pour obtenir le maximum de points, Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) s'attend à ce qu'il y ait trois plateformes distinctes. Les mêmes technologies utilisées dans le cadre de différents projets ne seront pas comptabilisées comme deux plateformes distinctes.

Question No. 2:

Étant donné la grande similarité de cette exigence avec la DP précédente des services de soutien pour le développement d'applications du CIC (B8926-170461/A)], émise il y a quelques semaines seulement et qui indiquait que le soumissionnaire ne devait pas avoir effectué plus de **deux** contrats de services de soutien pour le développement d'applications, l'État pourrait-il réviser l'exigence pour indiquer « En utilisant un maximum de **deux** contrats de référence, le soumissionnaire doit faire la preuve d'une expérience dans la prestation de services de soutien fonctionnel. »?

Réponse Nº. 2:

Non, l'exigence demeure inchangée.

Amd. No – N° de la modif. 002 Buyer ID – Id de l'acheteur 620ZM

Client Ref. No. – N° de réf. De client B8926-170500 File No. – N° du dossier 620ZM-B8926-170500 CCC No./ N° CCC - FMS No/ N° VME

Question No. 3:

En raison de l'effort important qu'exige la préparation d'une réponse concurrentielle et de qualité à cette DP, nous demandons respectueusement un report de deux semaines de la date limite actuelle, ce qui l'amènerait au mercredi 15 novembre.

Réponse nº 3 :

Une prolongation jusqu'au 8 novembre 2017 a été accordée. Compte tenu des exigences opérationnelles, aucune autre prolongation ne sera accordée.

Question nº 4:

Nous sommes encouragés de voir que l'IRCC utilise une fourchette médiane dans la méthodologie de l'évaluation financière, mais nous nous inquiétons du fait que la limite inférieure de la fourchette, moins (-) 20 %, ne représente pas un écart suffisant pour s'assurer que les soumissionnaires offrent des prix du marché équitables. Le Canada envisagerait-il de changer la limite inférieure de la fourchette pour moins (-) 10 %?

Réponse nº 4 :

La limite inférieure de fourchette de moins de 20 % est considérée comme raisonnable pour assurer des tarifs concurrentiels. La limite inférieure de fourchette ne sera donc pas ajustée.

Question nº 5:

Cette réponse exige un effort important et plusieurs importantes DP de niveau 2 sont actuellement en cours. Serait-il donc possible à l'État d'accorder une prolongation de deux semaines?

Réponse nº 5 :

Se reporter à la réponse fournie pour la question 3 ci-dessus.

Amd. No – N° de la modif. 002 Buyer ID – Id de l'acheteur 620ZM

Client Ref. No. – N° de réf. De client B8926-170500 File No. – N° du dossier 620ZM-B8926-170500 CCC No./ N° CCC - FMS No/ N° VME

Question nº 6:

Objet : pièce jointe 41. Critères techniques obligatoires, 2.0 Ressources, Ressource nº 4 : B.4 Continuité des activités et reprise après sinistre, niveau 3

MTC9 – L'État peut-il confirmer que « l'expérience en tant que spécialiste en continuité des opérations/plans de secours » sera démontrée par l'alignement avec au moins 50 % des tâches de catégorie SPICT et qu'elle ne sera pas évaluée en fonction de l'EDT pour cette catégorie dans le document d'invitation puisqu'elle y est fortement adaptée au CIC.

Réponse nº 6:

L'exigence obligatoire relative à l'expérience CTO9 doit être démontrée comme il est indiqué dans la demande de proposition pour répondre à l'exigence du besoin de CIC. Donc veuillez soumettre les ressources en vertu de ce critère obligatoire.

Question n° 7:

Objet : Pièce jointe 4.2 Critères techniques cotés, 2.0 Ressources, Ressource nº 3 – B.3 Expert-conseil en affaires, niveau 2

RTC11-RTC14 – L'État peut-il amender l'attribution de points pour refléter le fait qu'il s'agit d'une ressource de niveau 2? Étant donné qu'il est exigé 9+ ans pour obtenir le maximum de point pour chaque exigence cotée pour les ressources de niveau 3, l'État pourrait-il réduire l'exigence pour les ressources de niveau 2 en modifiant l'échelle de cotation pour RTC11, RTC12, RTC13 et RTC14?

Réponse nº 7 :

Accepté. Changer le nombre d'années d'expérience pour le niveau 2 dans les CTC11, 12, 13, 14 :

1 à 2 ans = 2 points

2+ à 3 ans = 4 points

3+ à 4 ans = 6 points

4+ à 5 ans = 8 points

5 ans et plus = 10 points

Question nº8:

Solicitation No. – N° de l'invitation	Amd. No – N° de la modif.	Buyer ID – Id de l'acheteur
B8926-170500/A	002	620ZM
Client Ref. No. – N° de réf. De client	File No. – N° du dossier	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

Au sujet de la catégorie A.2 Analyste fonctionnel ERP: étant donné la disparité dans les tarifs pour les ressources de cette catégorie (SAP p/r à Java), le CIC envisagerait-il une catégorie d'ERP qui inclurait uniquement les véritables technologies ERP telles que SAP/PeopleSoft/Siebel etc.?

Réponse nº8 :

Le Canada n'ajoutera pas une autre catégorie, puisque SAP, Siebel et peoplesoft sont couverts par des demandes de propositions distinctes.

Question nº 9:

De nombreuses DP du CIC ont été émises au cours d'une période assez courte. Chaque DP comprend un ensemble d'exigences opérationnelles de même que d'exigences de ressources. Pour que des cycles de temps adéquats permettent d'obtenir une réponse de qualité au numéro de demande susmentionné, nous demandons une prolongation à la date limite actuelle du 1^{er} novembre.

Réponse nº 9 :

Se reporter à la réponse fournie pour la question 3 ci-dessus.

Question nº 10:

Pièce jointe 4.1, CTO1 – Une demande antérieure du CIC permettant l'utilisation d'un maximum de 2 contrats de référence en appui à l'exigence obligatoire semblable. Étant donné ce précédent, il est demandé que les soumissionnaires soient autorisés à utiliser jusqu'à 2 contrats de référence afin de répondre à cette exigence.

Réponse nº 10 :

Se reporter à la réponse fournie pour la question 3 ci-dessus.

Question nº 11:

Étant donné qu'il existe 3 approvisionnements ouverts semblables émis par le CIC qui doivent tous être soumis à intervalle de 5 jours ouvrables les uns des autres et 2 dans 24 heures, nous demandons un report de 3 semaines de la date limite de la demande.

Réponse nº 11 :

Se reporter à la réponse fournie pour la question 3 ci-dessus.

Amd. No – N° de la modif. 002 Buyer ID – Id de l'acheteur 620ZM

Client Ref. No. – N° de réf. De client B8926-170500 File No. – N° du dossier 620ZM-B8926-170500 CCC No./ N° CCC - FMS No/ N° VME

Question nº 12:

Le Barème de prix à la Pièce jointe 4.3 (pages 79 à 82 de 88) encourage les soumissionnaires à proposées des taux faibles dans plusieurs catégories en évaluation le prix total après que le taux quotidien ferme (colonne E) ait été multiplié par le nombre de ressources (colonne C). Le nombre estimatif de ressources pour les catégories de l'expert-conseil en affaire, niveau 2 et l'analyste des activités, niveau 3, est considérablement plus élevé que pour les catégories restantes. En permettant un écart dans le nombre de ressources entre toutes les catégories, on encourage les fournisseurs à proposer des tarifs très bas pour les catégories comptant le plus grand nombre de ressources, pour réduire le prix total de l'évaluation financière. Afin de s'assurer que la soumission retenue contienne les taux équitables du marché qui sont offerts aux professionnels qualifiés sous contrat au cours des cinq prochaines années, est-ce que l'État pourrait envisager de retirer le facteur de pondération (nombre de ressources) ou de l'ajuster de façon à ce que ce soit le même nombre pour chaque catégorie de ressources?

Réponse nº 12 :

Le nombre estimatif de ressources pour chaque catégorie est indiqué afin de montrer la portée potentielle de l'exigence. S'il est déterminé que les tarifs proposés sont déraisonnablement bas en vertu de l'article 4.3 (d) de la présente invitation à soumissionner, le Canada peut demander une justification de prix. Le barème de prix ne sera donc pas ajusté.

Question nº 13:

Ressource nº 4 – B.4 Spécialiste de la continuité des opérations/reprise après sinistre, niveau 3

CTC15 La ressource proposée devrait clairement démontrer qu'elle possède l'expérience de la formulation d'avis et de conseils à l'intention d'un ministère, d'un organisme ou d'une société d'État du gouvernement du Canada dans le domaine de la planification de la continuité des activités et de la reprise après sinistre dans un environnement de GI-TI d'entreprise hautement intégré et complexe (multiples plateformes de systèmes comptant plus de 1 000 utilisateurs).

Nous aimerions demandes que votre client inclus de l'expérience d'un gouvernement municipal canadien pour ce besoin.

Réponse nº 13 :

Le CIC acceptera l'expérience au sein de l'administration municipale canadienne.

Question nº 14:

À la page 50 de la DP, IIS (Services d'information sur Internet [IIS, anciennement Serveur d'information sur Internet]) est listé comme étant un intergiciel/logiciel-cadre utilisé dans l'environnement technique d'IRCC; toutefois, il n'est pas inclus dans les critères cotés CTC6 pour l'Analyste fonctionnel PGI, niveau 3. En référence à la récente modification 7 à l'invitation B8926-170461/A, IRCC a ajouté IIS et .Net Framework à la liste d'intergiciels/logiciels-cadres. Veuillez confirmer que, dans la même veine et pour assurer l'uniformité, que l'État modifiera le critère CTC16 (p. 50) pour inclure IIS et .Net Frameworks?

Amd. No – N° de la modif. 002 Buyer ID – Id de l'acheteur 620ZM

Client Ref. No. – N° de réf. De client B8926-170500 File No. – N° du dossier 620ZM-B8926-170500 CCC No./ N° CCC - FMS No/ N° VME

Réponse nº 14 :

Canada accepte d'inclure IIS et .NET Framework pour le critère CTC6.

Question nº 15:

Voir la PIÈCE JOINTE 4.1 - CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES 1.0 LE SOUMISSIONNAIRE, CTO1 – CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES, alinéa e) [page 66 de 79]

L'alinéa e) du CTO1 précise ce qui suit :

- e) Avoir inclus la prestation des services dans au moins deux des catégories suivantes identiques ou similaires à celles énumérées à l'article 5 de l'Énoncé des travaux de la présente demande de soumissions :
 - a) A.2 Analyste fonctionnel ERP, niveaux 2 et 3
 - b) B.1 Analyste des activités, niveau 2
 - c) B.1 Analyste des activités, niveau 3
 - d) B.3 Expert-conseil en affaires, niveau 2
 - e) B.4 Spécialiste en continuité des opérations/plan de secours, niveau 3
 - f) B.14 Rédacteur technique, niveau 2

Pour a) A2. Analyste fonctionnel ERP, niveaux 2 et 3, le contrat du soumissionnaire doit-il comporter des analystes fonctionnels ERP, niveaux 2 et 3 identifiés dans le cadre du contrat comme acceptables ou le contrat du soumissionnaire peut-il simplement identifier un analyste fonctionnel ERP de niveau 2 ou de niveau 3?

Réponse nº 15 :

Les soumissionnaires doivent démontrer qu'ils ont fourni des services dans au moins deux des catégories parmi les catégories de a) à f). Le niveau 2 ou 3 peut être utilisé pour démontrer les services.

Question nº 16:

Voir la PIÈCE JOINTE 4.2 - CRITÈRES TECHNIQUES COTÉS 1.0 LE SOUMISSIONNAIRE, CTC2 – Catégories de ressources [Page 1 de 9]

CTC2 précise ce qui suit :

Solicitation No. – N° de l'invitation	Amd. No – N° de la modif.	Buyer ID – Id de l'acheteur
B8926-170500/A	002	620ZM
Client Ref. No. – N° de réf. De client B8926-170500	File No. – N° du dossier 620ZM-B8926-170500	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

Catégories de ressources. Le soumissionnaire doit indiquer dans combien de catégories identiques ou semblables il a fourni des ressources dans le cadre d'un ou de plusieurs contrats, au cours des cinq dernières années (à la date de clôture des soumissions).

- A.2 Analyste fonctionnel ERP, niveaux 2 et 3
- B.1 Analyste des activités, niveau 2
- B.1 Analyste des activités, niveau 3
- B.3 Expert-conseil en affaires, niveau 2
- B.4 Spécialiste en continuité des opérations/plan de secours, niveau 3
- B.14 Rédacteur technique, niveau 2

Pour A2. Analyste fonctionnel ERP, niveaux 2 et 3, le contrat du soumissionnaire doit-il comporter des analystes fonctionnels ERP, niveaux 2 et 3 identifiés dans le cadre du contrat comme acceptables ou le contrat du soumissionnaire peut-il simplement identifier un analyste fonctionnel ERP de niveau 2 ou de niveau 3?

Réponse nº 16 :

Le niveau 2 ou 3 peut être utilisé pour démontrer les services.

Question nº 17:

Voir la PIÈCE JOINTE 4.1 - CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES 1, LE SOUMISSIONNAIRE, CTO1–Capacité de l'entreprise, alinéa f)(i) [page 67 de 79]

L'alinéa f)(i) du CTO1 précise ce qui suit :

- f) Afficher un montant total minimal facturé de :
 - (i) a) 60 % de la valeur du contrat (avant taxes) de la durée du contrat initial à l'exclusion des modifications si le contrat a été réalisé au cours des cinq dernières années (à la date de clôture des soumissions); ou
 - b) au moins 2 M\$ de la valeur du contrat (avant taxes) de la durée du contrat initial à l'exclusion des modifications si le contrat a été réalisé au cours des cinq dernières années (à la date de clôture des soumissions);

Si le soumissionnaire a obtenu un contrat de 3,0 M\$, avant les taxes applicables, au cours des cinq dernières années (selon la date de clôture des soumissions), doit-il avoir facturé 60 % de la valeur de 3,0 M\$ du contrat [a) ci-dessus] ou au moins 2 M\$ du contrat de 3,0 M\$ [b) ci-dessus)]? Les paragraphes a) et b) semblent se contredire.

Réponse nº 17 :

Le sous-alinéa f)(i)b) du CTO1 traite de la situation où le montant facturé d'un contrat terminé ne correspond pas à 60 % de la valeur du contrat, mais se chiffre à au moins 2 M\$. Par exemple, si la valeur du contrat est de 4 M\$ et que la facture totale équivaut à 2,1 M\$ au lieu de 2,4 M\$ qui correspond à 60 % de la valeur du contrat, la somme de 2,1 millions de dollars ne satisfait pas à l'exigence f)(i)a), mais respecte l'exigence f)(i)(b).

Amd. No – N° de la modif. 002 Buyer ID – Id de l'acheteur 620ZM

Client Ref. No. – N° de réf. De client B8926-170500 File No. – N° du dossier 620ZM-B8926-170500 CCC No./ N° CCC - FMS No/ N° VME

Question no 18:

Voir la PIÈCE JOINTE 4.1 - CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES 1.0 LE SOUMISSIONNAIRE, CTO1 – CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES, alinéa f)(ii) [page 67 de 79]

L'alinéa f)(ii) du CTO1 précise ce qui suit :

- f) Afficher un montant total minimal facturé de :
 - (ii) a) 50 % de la valeur du contrat (avant taxes) de la durée du contrat initial à l'exclusion des modifications si le contrat a été réalisé au cours des cinq dernières années (à la date de clôture des soumissions);
 - b) au moins 2 M\$ de la valeur du contrat (avant taxes) de la durée du contrat initial à l'exclusion des modifications si le contrat a été réalisé au cours des cinq dernières années (à la date de clôture des soumissions);

Si le soumissionnaire a obtenu un contrat de 3,0 M\$, avant les taxes applicables, au cours des cinq dernières années et que ce contrat n'est pas terminé (à la date de clôture des soumissions), doit-il avoir facturé 60 % du contrat de 3 M\$ [a) ci-dessus] ou doit-il avoir facturé au moins 2 M\$ du contrat de 3 M\$ [b) ci-dessus]? Les paragraphes a) et b) semblent se contredire.

Réponse nº 18 :

Le sous-alinéa f)(ii)b) du CTO1 traite de la situation où le montant facturé d'un contrat en cours ne correspond pas à 50 % de la valeur du contrat, mais équivaut à au moins 2 M\$. Par exemple, si la valeur du contrat est de 5 M\$ et que le montant total facturé est de 2,1 M\$ plutôt que de 2,5 M\$, ce qui représente 50 % de la valeur du contrat, la somme de 2,1 M\$ ne satisfait pas à l'exigence f)(ii)a), mais respecte l'exigence f)(ii)(b).

Question nº 19:

Le 12 octobre 2017, SPAC a publié une demande de soumission pour n° CIC/IRCC B8926-170506/A – Services d'assurance de qualité, dont la date de clôture est le 31 octobre 2017. Nous prévoyons présenter une soumission dans les deux cas [Services d'assurance de qualité, dont la date de clôture est le 31 octobre 2017, et Services de fonctionnement dont la date de clôture est le 1^{er} novembre 2017]. Nous demandons de reporter le délai de deux semaines jusqu'au 15 novembre 2017 pour la présente demande de propositions n° B8926-170500/A - Services de fonctionnement, afin de nous permettre d'effectuer un exercice de diligence raisonnable avant de présenter une soumission.

Réponse nº 19 :

Se reporter à la réponse fournie pour la question 3 ci-dessus.

Question nº 20:

Tel qu'il est mentionné dans la demande de propositions n° B8926-170500/A - Services de fonctionnement cidessus, compte tenu des nombreux efforts requis pour soumettre une réponse qualifiée à cette DP (p. ex.,

Amd. No – N° de la modif. 002 Buyer ID – Id de l'acheteur 620ZM

Client Ref. No. – N° de réf. De client B8926-170500 File No. – N° du dossier 620ZM-B8926-170500 CCC No./ N° CCC - FMS No/ N° VME

localisation et grille des ressources qualifiées pour les examens d'entreprise, la Couronne pourrait-elle accorder un délai de deux semaines, et faire passer ainsi la date de clôture au 15 novembre 2017.

Réponse nº 20 :

Se reporter à la réponse fournie pour la question 3 ci-dessus.

Question nº 21:

Pour justifier correctement l'expérience, les qualifications et l'expertise de notre candidat, veuillez confirmer qu'il est acceptable de fournir un renvoi aux descriptions détaillées du projet dans son curriculum vitæ. Les projets dans le curriculum vitæ seront numérotés par ordre séquentiel et ce numéro sera utilisé dans la matrice pour identifier les projets pertinents qui justifient l'exigence en question. Chaque projet dans le curriculum vitæ comprendra le nom du service, le nom du projet, le rôle, les dates de début et de fin, ainsi que les responsabilités et les activités du candidat.

Réponse nº 21 :

Oui, cela est acceptable.

Question nº 22:

CTO1 Capacité de l'entreprise pp. 67/79 - f) 50 % de la valeur du contrat (avant les taxes applicables) de la période du contrat initial avant les modifications si le contrat n'est pas terminé au cours des cinq dernières années (à la date de clôture des soumissions), ou au moins 2 M\$ de la valeur du contrat (avant les taxes applicables) de la période du contrat initial sans les modifications si le contrat n'est pas terminé au cours des cinq dernières années (à la date de clôture des soumissions);

Veuillez confirmer, pour les exigences des projets **en cours** (ci-dessus); la valeur du contrat facturée de 50 % ou de 2 M\$ pourrait partiellement ou totalement être réalisée avant la période des cinq (5) dernières années, à savoir si un contrat non terminé a commencé avant octobre 2012.

Réponse nº 22 :

Se reporter à la réponse fournie pour la question 18 ci-dessus.

Question nº 23:

Nous aimerions bien demander un délai de 2 semaines par rapport à la date de soumission actuelle.

Réponse nº 23 :

Se reporter à la réponse fournie pour la question 3 ci-dessus.

Question nº 24:

 Solicitation No. - N° de l'invitation
 Amd. No - N° de la modif.
 Buyer ID - Id de l'acheteur

 B8926-170500/A
 002
 620ZM

 Client Ref. No. - N° de réf. De client
 File No. - N° du dossier
 CCC No./ N° CCC - FMS No/ N° VME

 B8926-170500
 620ZM-B8926-170500

Pour l'analyste fonctionnel ERP de niveau 3, TC6, demandez-vous que l'analyste fonctionnel ERP ait une expérience en programmation avec la liste des langages ou demandez-vous de l'expérience dans le cadre de projets comme analyste fonctionnel ERP pour lesquels un ou plusieurs de ces langages de programmation sont utilisés dans l'environnement technique du projet?

Réponse nº 24 :

CIC exige que la ressource ait de l'expérience avec l'utilisation d'une ou de plusieurs des langues de programmation tel que spécifié.

Question nº 25:

Pour l'analyste fonctionnel ERP de niveau 3, TC6, demandez-vous que l'analyste fonctionnel ERP ait une expérience en intergiciel avec la liste des langages des produits d'intergiciel ou demandez-vous de l'expérience dans le cadre de projets comme analyste fonctionnel ERP pour lesquels un ou plusieurs de ces langages de programmation sont utilisés dans l'environnement technique du projet?

Réponse nº 25 :

CIC exige que la ressource ait travaillé avec l'un des intergiciels/cadres tel que spécifié.

Question nº 26:

Pour l'analyste fonctionnel ERP de niveau 3, TC6, la liste des langages de programmation et des technologies d'intergiciel est lue telle quelle. Les soumissionnaires peuvent-ils citer des langages de programmation et des technologies d'intergiciel conformément à la DP – EDT paragr. 4.2.1 Environnement logiciel (liste des langages de programmation du CIC) et paragr. 4.2.2 (liste des ERP du CIC)

Réponse nº 26 :

La ressource doit avoir une expérience de l'utilisation des technologies énumérées dans les critères.

Question nº 27:

Pour le CTC2, le niveau doit-il correspondre ou se situer au niveau de catégorie que les soumissionnaires doivent démontrer au niveau des ressources fournies dans le cadre des contrats?

Réponse nº 27 :

Le niveau 2 ou 3 peut être utilisé pour démontrer les services dans une catégorie.

Question nº 28:

Nous aimerions bien demander un délai de (2) deux semaines pour cette demande de SPICT de niveau 2 en raison des questions laissées sans réponse et ayant une incidence sur notre réponse à l'appel d'offres et la quantité d'informations nécessaires dans les grilles liées à l'entreprise et aux ressources.

Réponse nº 28 :

Se reporter à la réponse fournie pour la question 3 ci-dessus.

Amd. No – N° de la modif. 002 Buyer ID – Id de l'acheteur 620ZM

Client Ref. No. – N° de réf. De client B8926-170500 File No. – N° du dossier 620ZM-B8926-170500 CCC No./ N° CCC - FMS No/ N° VME

Question nº 29:

Compte tenu des délais courts et de l'importance des rôles pour le CIC, nous demandons gentiment un délai de deux semaines à partir du 16 novembre 2017.

Réponse nº 29 :

Se reporter à la réponse fournie pour la question 3 ci-dessus.

Question nº 30:

Le GC modernise le processus d'approvisionnement en mettant en place le Processus d'évaluation en deux étapes. Est-ce que le GC peut appliquer le processus d'évaluation en deux étapes dans cette DP?

Réponse nº 30 :

Le Processus d'évaluation en deux étapes ne s'applique pas à cette exigence.

Question nº 31:

Page 61 – Annexe C – Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité : À la page 61 de la version anglaise, il manque la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité (LVERS). Est-ce que Citoyenneté et Immigration Canada pourrait fournir une copie de la LVERS associée à la demande de soumissions?

Réponse nº 31:

L'Annexe C – Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité a été fournie avec la modification à l'invitation n° 1.

Question nº 32:

Page 71 – Pièce jointe 3.1 – Sur le Formulaire de présentation de la soumission, on demande aux soumissionnaires de fournir de l'information concernant les sites ou locaux proposés nécessitant des mesures de protection. Il n'est pas indiqué dans les exigences relatives à la sécurité énoncées dans la section 7.5, à la page 32, que la protection des documents s'applique à cette exigence. Citoyenneté et Immigration Canada pourrait-il confirmer que la protection des documents ne s'applique pas et devrait être retirée du Formulaire de présentation de la soumission?

Réponse nº 32:

Solicitation No. – N° de l'invitation	Amd. No – N° de la modif.	Buyer ID – Id de l'acheteur
B8926-170500/A	002	620ZM
Client Ref. No. – N° de réf. De client B8926-170500	File No. – N° du dossier 620ZM-B8926-170500	

Aucune autorisation de détenir des renseignements ne s'applique. Voir l'attachement 3.1 révisé à l'Appendice A-2 ci-dessous.

Question nº 33:

Citoyenneté et Immigration Canada pourrait-il confirmer que les soumissionnaires ne doivent soumettre que l'information concernant l'analyste fonctionnel PGI (niveau 3), l'analyste opérationnel (niveau 3), l'expert-conseil en affaires (niveau 2) et le spécialiste en continuité des activités et reprise après sinistre (niveau 3) lors de la présentation de la soumission?

Réponse nº 33:

Veuillez-vous reporter au point 3.2 de la section 1 : Soumission technique (a), (iv) pour les ressources proposées et au point 4.2 Évaluation technique, (c) Nombre de ressources évaluées. Les ressources proposées sont aussi énumérées dans le CTO4.

Question nº 34:

Citoyenneté et Immigration Canada pourrait-il confirmer que les autorisations de sécurité minimales indiquées dans le Guide de classification de sécurité, à la page 70, correspondent également aux niveaux d'autorisation de sécurité des ressources nécessaires lors de la présentation de la soumission. D'après notre compréhension de ce guide, les quatre ressources indiquées dans la proposition doivent détenir une cote de fiabilité à l'attribution du contrat, et les exigences concernant l'obtention par les ressources d'une cote de niveau SECRET seront précisées à l'étape de l'autorisation de tâches.

Réponse nº 34:

Confirmé.

Question nº 35:

En ce qui concerne le critère CTO1, Capacité de l'entreprise, pouvez-vous préciser si les soumissionnaires doivent fournir des ressources dans la catégorie A.2 Analyste fonctionnel PGI, à la fois pour le niveau 2 et le niveau 3, pour qu'on considère qu'ils satisfont à cette catégorie?

Réponse n° 35:

Les soumissionnaires doivent démontrer qu'ils ont fourni des services dans au moins deux des catégories parmi les catégories de a) à f). Le niveau 2 ou 3 peut être utilisé pour démontrer les services.

Solicitation No. – N° de l'invitation	Amd. No – N° de la modif.	Buyer ID – Id de l'acheteur
B8926-170500/A	002	620ZM
Client Ref. No. – N° de réf. De client B8926-170500	File No. – N° du dossier 620ZM-B8926-170500	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

Question nº 36:

En ce qui concerne le critère CTC2, Catégories des ressources, pouvez-vous confirmer que les ressources citées en référence par l'entreprise au critère CTO1, Capacité de l'entreprise, ne peuvent pas être utilisées pour cette exigence?

Réponse nº 36:

Le soumissionnaire peut utiliser le contrat de référence utilisé dans CTO1 pour CTC2.

Question nº 37:

Nous avons initialement soumis les questions ci-jointes le 19 octobre 2017. Le fait de ne pas obtenir de réponses à nos questions nous empêche d'élaborer notre proposition. Nous demandons respectueusement à Citoyenneté et Immigration Canada de fournir des réponses à nos questions et de reporter la date de clôture de cette demande de soumissions au 15 novembre 2017.

Réponse nº 37:

Se reporter à la réponse fournie pour la question 3 ci-dessus.

APPENDICE A-2

DDP Révisions:

1. À la Pièce jointe 4.2 - Critères techniques cotés, numéro 2.0, Ressources, 2.3 ressource 3- B.3 Expertconseil en affaires, niveau 2 :

Suprimer:

Ressour	rce 3 – B.3 Expert-conseil en affaires, niveau l	2		
No du	Critère technique coté	Années	Pointage	Réponse du soumissionnaire
CTC		d'expérience		(Renvoi aux documents justificatifs inclus dans la soumis
CTC11	La ressource proposée devrait	1 à 3 ans	2 points	
	clairement démontrer qu'elle a de	3+ à 5 ans	4 points	
	l'expérience concernant l'analyse et	5+ à 7 ans	6 points	
	l'élaboration de processus opérationnels	7+ à 9 ans	8 points	
	(p.ex. finances, opérations, systèmes).	9+ ans	10 points	

 Solicitation No. – N° de l'invitation
 Amd. No – N° de la modif.
 Buyer ID – Id de l'acheteur

 B8926-170500/A
 002
 620ZM

 Client Ref. No. – N° de réf. De client
 File No. – N° du dossier
 CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

 B8926-170500
 620ZM-B8926-170500

CTC12	La ressource proposée devrait clairement démontrer qu'elle a de l'expérience concernant la détermination de possibilités d'améliorer et de simplifier les processus opérationnels.	1 à 3 ans 3+ à 5 ans 5+ à 7 ans 7+ à 9 ans 9+ ans	2 points 4 points 6 points 8 points 10 points	
CTC13	La ressource proposée devrait clairement démontrer qu'elle a de l'expérience concernant la définition et l'évaluation des mesures de rendement, des paramètres et des facteurs essentiels à la réussite des opérations.	1 à 3 ans 3+ à 5 ans 5+ à 7 ans 7+ à 9 ans 9+ ans	2 points 4 points 6 points 8 points 10 points	
CTC14	La ressource proposée devrait clairement démontrer qu'elle a de l'expérience concernant l'élaboration et la mise en œuvre de processus et de programmes d'amélioration des activités.	1 à 3 ans 3+ à 5 ans 5+ à 7 ans 7+ à 9 ans 9+ ans	2 points 4 points 6 points 8 points 10 points	
	Note maximale :	40		
	Note minimale requise :	28		

Insérer:

No du CTC	Critère technique coté	Années d'expérience	Pointage	Réponse du soumissionnaire (Renvoi aux documents justificatifs inclus dans la soumis
CTC11	La ressource proposée devrait	1 à 2 ans	2 points	(Normal adv. documento justimodilo moldo dano la codimi
	clairement démontrer qu'elle a de	2+ à 3 ans	4 points	
	l'expérience concernant l'analyse et	3+ à 4 ans	6 points	
	l'élaboration de processus opérationnels	4+ à 5 ans	8 points	
	(p.ex. finances, opérations, systèmes).	5+ ans	10 points	
CTC12	La ressource proposée devrait	1 à 2 ans	2 points	
	clairement démontrer qu'elle a de	2+ à 3 ans	4 points	
	l'expérience concernant la détermination	<mark>3+ à 4 ans</mark>	6 points	
	de possibilités d'améliorer et de simplifier	4+ à 5 ans	8 points	
	les processus opérationnels.	5+ ans	10 points	
CTC13	La ressource proposée devrait	1 à 2 ans	2 points	
	clairement démontrer qu'elle a de	<mark>2+ à 3 ans</mark>	4 points	
	l'expérience concernant la définition et	<mark>3+ à 4 ans</mark>	6 points	
	l'évaluation des mesures de rendement,	<mark>4+ à 5 ans</mark>	8 points	
	des paramètres et des facteurs	5+ ans	10 points	
	essentiels à la réussite des opérations.			
CTC14	La ressource proposée devrait	<mark>1 à 2 ans</mark>	2 points	
	clairement démontrer qu'elle a de	<mark>2+ à 3 ans</mark>	4 points	
	l'expérience concernant l'élaboration et	<mark>3+ à 4 ans</mark>	6 points	
	la mise en œuvre de processus et de	<mark>4+ à 5 ans</mark>	8 points	
	programmes d'amélioration des activités.	5+ ans	10 points	
	Note maximale :	40		
	Note minimale requise :	28		

Solicitation No. – N° de l'invitation	Amd. No – N° de la modif.	Buyer ID – Id de l'acheteur	
B8926-170500/A	002	620ZM	
Client Ref. No. – N° de réf. De client B8926-170500	File No. – N° du dossier 620ZM-B8926-170500	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME	

2. À la Pièce jointe 4.2 - Critères techniques cotés, numéro 2.0, Ressources, 2.4 ressource 4- B.4 Spécialiste de la continuité des activités/reprise après sinistre, niveau 3 :

Supprimer:

CTC15	La ressource proposée devrait clairement démontrer qu'elle possède l'expérience de la formulation d'avis et de conseils à l'intention d'un ministère, d'un organisme ou d'une société d'État du gouvernement du Canada dans le domaine de la planification de la continuité des activités et de la reprise après sinistre dans un environnement de GI-TI d'entreprise hautement intégré et complexe (multiples plateformes de systèmes comptant plus de 1 000 utilisateurs).
-------	--

Insérer:

CTC15	La ressource proposée devrait clairement démontrer qu'elle possède l'expérience de
	la formulation d'avis et de conseils à l'intention d'un ministère, d'un organisme,
	d'une société d'État du gouvernement du Canada ou au sein de l'administration
	municipale canadienne dans le domaine de la planification de la continuité des
	activités et de la reprise après sinistre dans un environnement de GI-TI d'entreprise
	hautement intégré et complexe (multiples plateformes de systèmes comptant plus de
	1 000 utilisateurs).

3. À la Pièce jointe 4.2 - Critères techniques cotés, numéro 2.0, Ressources, 2.1 ressource 1 – A.2 Analyste fonctionnel de PGI, niveau 2 :

Supprimer:

CTC6	La ressource proposée devrait clairement démontrer qu'elle a de l'expérience de l'un des langages de programmation suivants : (
	Java/.Net, ABAP, ASP 3.0, Cold Fusion Perl, Basic, C, C+, C++, C#, SQL,
	e-Script) et les intergiciels/cadriciels suivants : (Jaguar, Tomcat, Tuxedo,
	MSMQ, Oracle Portal, Citrix, MQ Series, Adobe, SSA-Name-III).

Insérer:

Amd. No – N° de la modif. 002	Buyer ID – Id de l'acheteur 620ZM
File No. – N° du dossier	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME
	002

CTC6	La ressource proposée devrait clairement démontrer qu'elle a de		
	l'expérience de l'un des langages de programmation suivants : (
	Java/.Net, ABAP, ASP 3.0, Cold Fusion Perl, Basic, C, C+, C++, C#,		
	SQL, e-Script) et les intergiciels/cadriciels suivants : (Jaguar, Tomcat,		
	Tuxedo, MSMQ, Oracle Portal, Citrix, MQ Series, Adobe, SSA-Name-		
	III, IIS et .Net Frameworks).		

4. À la Pièce jointe 4.2 - Critères techniques cotés, numéro 2.0, Ressources, 2.1 ressource 1 – A.2 Analyste fonctionnel de PGI, niveau 2 :

SUPPRIMER le formulaire de Présentation de la soumission pièce jointe 3.1 dans sa totalité

INSÉRER la pièce jointe révisé :

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION DE LA SOUMISSION (Revisé 1 novembre 2017)		
Dénomination sociale du soumissionnaire		
Représentant autorisé du soumissionnaire aux fins	Nom:	
d'évaluation (p. ex., pour des précisions)	Titre:	
	Adresse:	
	N°. de téléphone :	
	Nº. de télécopieur:	
	Courriel:	
Numéro d'arrangements en matière d'approvisionnement (AMA):		
[Remarque à l'intention des soumissionnaires: Assurez-		
vous de fournir votre numéro d'arrangements en matière		
d'approvisionnement].		
Numéro d'entreprise-approvisionnement (NEA) [voir les Instructions et conditions uniformisées de 2003]		
[Note à l'intention des soumissionnaires : Le NEA donné		
doit correspondre à la dénomination sociale utilisée dans la		
soumission. Si ce n'est pas le cas, on établira le		
soumissionnaire en fonction de la dénomination sociale		
fournie, et le soumissionnaire devra donner le NEA qui		
correspond à celle-ci.]		
Compétence du contrat :		
Province ou territoire du Canada choisi par le soumissionnaire		
et qui aura les compétences sur tout contrat subséquent (si différente de celle précisée dans la demande)		
unierente de celle precisee dans la demande)		

Amd. No – N $^{\circ}$ de la modif. 002

Buyer ID – Id de l'acheteur 620ZM

Client Ref. No. – N° de réf. De client B8926-170500 **File No. – N° du dossier** 620ZM-B8926-170500

CCC No./ N° CCC - FMS No/ N° VME

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION DE LA SOUMISSION (Revisé 1 novembre 2017)				
Anciens fonctionnaires Voir l'article à la Partie 2 de l'appel d'offre intitulé « Ar	Le soumissionnaire est-il un ancien fonctionnaire touchant une pension tel que le définit la demande de soumissions?			
fonctionnaire », pour obtenir une définition pour ancie fonctionnaire.				
	Si oui, fournir l'information requise dans la clause de la partie 2, intitulée « Ancien fonctionnaire ».			
	Le soumissionnaire est-il un ancien fonctionnaire qui a reçu un paiement forfaitaire en vertu des dispositions de la Directive sur le réaménagement des effectifs?			
	Oui Non			
	Si oui, fournir l'information requise dans la clause de la partie 2, intitulée « Ancien fonctionnaire ».			
Niveau d'attestation de sécurité du soumissionna [indiquer le niveau et la date d'attribution]	ire Niveau d'attestation de sécurité:			
[Note à l'intention des soumissionnaires : Assurez				
que le nom dans l'attestation de sécurité correspond dénomination sociale du soumissionnaire. Si ce n'est	pas le			
cas, l'attestation n'est pas valide pour le soumissionn				
En apposant ma signature ci-après, j'atteste, au nom du soumissionnaire, que j'ai lu la demande de propositions (DP) en entier, y compris les documents incorporés par renvoi dans la DP et que :				
le soumissionnaire considère qu'il a les compétences et que ses produits sont en mesure de satisfaire les exigences obligatoires décrites dans la demande de soumissions;				
cette soumission est valide pour la période exigée dans la demande de soumissions;				
3. tous les renseignements fournis dans la soumissions sont exhaustifs, véridiques et exacts;				
si un contrat est attribué au soumissionnaire, ce dernier se conformera à toutes les modalités énoncées dans les clauses concernant le contrat subséquent et comprises dans la demande de soumissions.				
Signature du représentant autorisé du soumissionnaire				